

CHARTRE ADHERENT LIBELLUNE

La présente charte est présentée à l'adhérent au moment de son inscription, elle lui donne des informations sur l'association, ses règles de fonctionnements spécifiques.

Tout adhérent à l'association LIBELLUNE entend accepter la présente charte qui définit les engagements aux valeurs communes de LIBELLUNE et à approuver les statuts de l'association dont la charte est la déclinaison des grands axes. Les statuts sont disponibles sur place pour une prise de connaissance avant signature de la charte.

I. Rappel des missions et finalités de LIBELLUNE

Libellune est une association de loi 1901 dont les missions sont les suivantes :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant, le respect de sa personne et de ses droits, dans l'esprit de la Déclaration des droits de l'Enfant
- Participer à l'épanouissement des relations parents/enfants et des relations entre l'enfant et les différents adultes qui l'entourent
- Etre un lieu de partage et d'échanges intergénérationnels et interculturels, un espace de réflexion autour des valeurs de citoyenneté, de solidarité, de respect de l'environnement, d'ouverture au monde
- Etre un lieu qui s'inscrit au cœur d'une vie de quartier, donnant la parole aux habitants, faisant vivre au quotidien des liens sociaux de proximité

II. Règlement

Article 1 – Critères d'éligibilité

Afin de permettre à LIBELLUNE de remplir ses missions, il est impératif d'être parent ou d'être en mesure d'enrichir les échanges sur la parentalité, par des retours d'expériences vécues.

Article 2 - Adhésion

Le montant de l'adhésion est versé à l'inscription. Il participe aux frais de fonctionnement général de l'association.

Tout adhérent à jour de son adhésion possède un droit de vote à l'Assemblée Générale. L'adhésion ne peut être remboursée pour quelque raison que ce soit. Le non-paiement de la cotisation annuelle, quelle que soit son montant, mettra fin à la qualité de membre de l'association.

La démission d'un adhérent, quelles qu'en soient les raisons, ne donnent lieu à aucun remboursement de cotisation, même au prorata temporis.

Article 3 – Tarif des activités

Le tarif de chacune des activités participe aux frais de l'activité et de fonctionnement de l'association LIBELLUNE (location des locaux, salaires intervenants/coordinatrice café etc)

Le montant de l'activité n'est pas remboursable.

Article 4 – Sécurité

Nul ne peut participer aux activités et être présent au sein de LIBELLUNE sans être adhérent.

Article 5 – Utilisation des locaux et du matériel

Chacun est tenu de respecter les locaux et le matériel. Il participe au rangement du matériel utilisé et veille au respect des locaux et à leur propreté

Article 6 – Objets et effets personnels

Chacun est appelé à rester vigilant concernant ses effets personnels.

Article 9 – La charte

Chaque adhérent est co-responsable de cette charte dans son application. Il peut soumettre des améliorations au conseil d'administration qui prendra sa décision.

III. Engagement aux valeurs communes de LIBELLUNE

Nos adhérents s'engagent à :

- Prendre une part active à la vie de l'association, en accord avec le Bureau.
Pour cela, chaque adhérent devra réaliser 3h de bénévolat obligatoire qui peuvent être réalisées comme suit :
 - o organisation d'animation (seul ou à plusieurs)
 - o participation à la préparation d'évènements clés
 - o aide à la vie de café (courses, lessive, rangement, grand ménage)

Participer activement inclut également d'être présent(e) à un évènement clé de LIBELLUNE (grands ménages printemps et rentrée, assemblées générales)

- Adopter une attitude d'écoute et de bienveillance avec l'ensemble des membres de l'association et ses intervenants

En cas d'incivilité, la coordinatrice café est habilitée à intervenir et a l'obligation de signaler l'évènement à un membre du Bureau

- Respecter la confidentialité des échanges lors des évènements de partages d'expérience
- Faire connaître l'association à de nouveaux membres potentiels qui adhèrent à l'objet et aux valeurs de l'association

Le non respect de la Charte adhérent entraîne l'annulation de l'adhésion.

Nom :

Prénom :

Date :

Signature